ACADÉMIE
D'ORLÉANS-TOURS
Liberté
Égalité
Fraternité

Education aux médias et à l'information

Dossier suivi par :
Karen Prévost-Sorbe
Référente académique EMI
Coordonnatrice académique CLEMI
Karen.prevost@ac-orleans-tours.fr

Orléans, le 30 septembre 2026

Ressources et contacts utiles pour les établissements scolaires

Objet : Appui aux projets pédagogiques en EMI (2026-2027) : journalistes certifiés en EMI, guide CLEMI, associations agréées et ressources de partenaires.

1. Journalistes certifiés en EMI dans la région Centre-Val de Loire

Depuis 2022, un certificat de compétences professionnelles (CCP) « Éduquer aux médias et à l'information » est délivré par les CPNEF (Commissions Paritaires Nationales de l'Emploi et de la Formation professionnelle presse et audiovisuel) aux journalistes ayant suivi une formation spécifique et validé un dossier professionnel. Ces journalistes sont compétents pour intervenir en classe dans le cadre de projets en EMI. Ils sont 55 journalistes certifiés en EMI dans la région Centre-Val de Loire.

Une version actualisée de cette liste est également consultable via l'annuaire national des journalistes certifiés en EMI :
https://annuaire.cpnef-av.fr/liste-de-certifies?c=education-aux-medias&t=centre-val-de-loire

2. Guide CLEMI pour organiser des rencontres avec des professionnels des médias en établissement

Le CLEMI a publié un vademecum dédié : « Organiser des rencontres avec des professionnels des médias et de l'information en milieu scolaire ».
À quoi sert ce guide ?
Il accompagne les équipes pour :

- Préparer la rencontre : choix de l'intervenant, objectifs pédagogiques, cadre réglementaire, association du chef d'établissement, lien avec le CLEMI académique.
- Construire le projet pédagogique : définition des objectifs, adaptation au niveau des élèves, co-construction avec l'intervenant, choix des supports et des productions attendues (article, podcast, reportage, etc.).
- Dérouler la rencontre : rôle de l'enseignant, présence obligatoire, déroulement type (présentation, exemples concrets, temps d'échange, matériel).

- Exploiter et évaluer : bilan avec les élèves, retour avec l'intervenant, traces écrites ou médiatiques, remontée d'information au CLEMI et à la direction.

Lien utile :
Vademecum CLEMI « Organiser des rencontres avec des professionnels des médias et de l'information en milieu scolaire » :
https://www.clemi.fr/ressources/publications-du-clemi/vademecum/vademecum-organiser-des-rencontres-avec-des-professionnels-des-medias-et-de-linformation-en-milieu-scolaire

3. Liste nationale des associations agréées en EMI

Les associations qui interviennent en milieu scolaire peuvent être agréées par le ministère de l'Éducation nationale (agrément national ou académique).
Cet agrément garantit que leurs actions sont compatibles avec les missions de l'École et respectueuses des principes de neutralité, de laïcité et de protection des élèves.
Où consulter la liste ?

- Page ministérielle :
 « Les associations agréées par l'Éducation nationale »
 https://www.education.gouv.fr/les-associations-agreees-par-l-education-nationale-467806

- Liste actualisée (PDF, associations nationales) :
 https://associations.gouv.fr/sites/default/files/2026-04/Associations_agreees_avril_2026.pdf

⚠ **Un point de vigilance :**
Avant de faire intervenir une association, il est recommandé de vérifier :
- qu'elle dispose d'un agrément ministériel ou académique, ou
- qu'elle est conventionnée / partenaire du CLEMI (notamment pour la Semaine de la presse et des médias dans l'École).

4. Des partenaires pédagogiques en EMI (ressources et interventions)
Plusieurs dispositifs nationaux, expertisés et en lien avec le CLEMI académique, peuvent enrichir vos projets en EMI.

Respect EMI

- Association qui déploie des ateliers d'éducation critique aux médias sur plusieurs régions.
- Interventions menées par des journalistes auprès de publics jeunes, adultes et seniors.

Site : https://www.respect-emi.fr

Les ateliers de l'INA

- Proposition de l'INA d'ateliers en EMI destinés aux établissements scolaires et aux enseignants.
- Interventions conçues et animées par des professionnels de l'audiovisuel et de l'information, avec un appui pédagogique pour l'exploitation en classe.

Site : https://presse.ina.fr/lina-lance-son-offre-dateliers-deducation-a-lia-aux-medias-et-a-linformation/?lang=fra

Lumières sur l'info

Dispositif d'éducation à l'information et à la citoyenneté, proposant notamment :

- des rencontres avec des journalistes et des professionnels de l'information,
- des ateliers de décryptage de l'actualité,
- des ressources pour travailler l'esprit critique et la compréhension du paysage médiatique.

Site : https://lumieres.info/

L'Arcom (Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique)

- Met à disposition des ressources pédagogiques sur les médias, les réseaux sociaux, la protection des mineurs, les infox et l'éducation aux médias.
- Propose des dossiers thématiques, fiches pratiques et vidéos exploitables en classe, en lien avec les programmes d'EMI.

Site : https://www.arcom.fr

L'association La Chance, pour la diversité dans les médias

- Association agréée par l'Éducation nationale, qui agit pour la diversité dans les médias et le développement de l'esprit critique face à la désinformation.
- Depuis 2018, elle mène des actions d'éducation aux médias et à l'information (EMI) auprès de publics divers, en s'appuyant sur un réseau de journalistes professionnels formés à l'intervention en milieu scolaire.
- Interventions possibles en collège et lycée : présentation du métier de journaliste et de la fabrique de l'information, ateliers sur les infox, l'IA, les réseaux sociaux, accompagnement de productions journalistiques (écrit, audio, vidéo, photo).

Site : https://www.lachance.media

Radio Campus Orléans et Radio Campus Tours

- Radios associatives étudiantes engagées depuis leur création dans l'éducation aux médias et à l'information, opérant des ateliers radio à destination des publics scolaires, étudiants et spécifiques.
- Chaque année, ce sont plusieurs centaines d'heures d'ateliers et de nombreux élèves qui bénéficient de ces actions d'EMI (réalisation d'émissions, reportages, podcasts, découverte des métiers du son et du journalisme).
- Interventions possibles en établissement : ateliers d'écriture radiophonique, de reportage, de montage sonore, de création de webradio scolaire, avec diffusion possible sur les fréquences FM et en ligne des deux radios.

Sites :

- Radio Campus Orléans : https://orleans.radiocampus.org
- Radio Campus Tours : https://www.radiocampustours.com

5. Sélection de ressources des partenaires

Des institutions publiques

L'Arcom – Encourager une offre médiatique responsable
Ressources pédagogiques sur les médias, les réseaux sociaux, la protection des mineurs, les infox et l'éducation aux médias.
Dossiers thématiques, fiches pratiques et vidéos exploitables en classe.
Niveaux : de l'élémentaire au lycée.
Site : https://www.arcom.fr

La CNIL – Sensibiliser à la protection des données personnelles
Outils, fiches et parcours pédagogiques sur les données personnelles, la vie privée en ligne, les traces numériques.
Ressources adaptées aux différents cycles, avec des activités « clés en main ».
Niveaux : de l'élémentaire au lycée.
Site : https://www.cnil.fr

France Télévisions et les opérateurs de l'audiovisuel public – Comprendre les enjeux de l'EMI
Ressources Lumni Enseignement (éditées par l'INA) : vidéos, dossiers, master classes, séries thématiques (dont S.P.A.M. « Savoir, Penser, Analyser les Messages »).
Supports variés pour travailler l'information, les médias, l'esprit critique.
Niveaux : de l'élémentaire au lycée.
Site : https://www.lumni.fr/enseignement

L'INSERM – Lutter contre la désinformation en santé
L'Inserm propose un kit pédagogique pour les collégiens et les lycéens.
Site : https://presse.inserm.fr/fake-news-en-sante-linserm-lance-un-kit-pedagogique-pour-les-collegiens-et-les-lyceens/73261/

Des associations
Les associations mentionnées ci-dessous sont agréées et/ou subventionnées par le ministère chargé de l'Éducation nationale. Cette liste n'est pas exhaustive.

Alliance pour l'éducation aux médias (APEM) – Promouvoir l'utilisation de la presse d'information
Découverte de la presse, lecture critique, projets autour de l'actualité.
Niveaux : de l'élémentaire au lycée.
Site : https://www.apemedias.fr/

Le Bal – Découvrir et comprendre l'image contemporaine
Ateliers et ressources autour de l'image fixe et animée, du photojournalisme, de la création visuelle.
Niveaux : collège et lycée.
Site : https://www.le-bal.fr/

Cartooning for Peace – Promouvoir la liberté d'expression à travers le dessin de presse
Ressources et interventions autour du dessin de presse, de la caricature, de la liberté d'expression.
Niveaux : collège et lycée.
Site : https://www.cartooningforpeace.org/

Dessinez Créez Liberté – Initier la jeunesse au dessin de presse
Ateliers de pratique du dessin de presse, rencontres avec des dessinateurs, projets pédagogiques.
Niveaux : de l'élémentaire au lycée.
Site : https://dessinezcreezliberte.com/

Entre les lignes – Participer à des ateliers avec des journalistes
Ateliers animés par des journalistes pour décrypter l'information, comprendre la fabrique de l'info, produire des contenus.
Niveaux : collège et lycée.
Site : https://entreleslignes.media/

Fake Off – Lutter contre la désinformation
Outils et ateliers pour identifier et analyser les infox, comprendre les mécanismes de la désinformation.

Niveaux : collège et lycée.
Site : https://www.fakeoff.fr/

Génération numérique – Du CM1 au lycée
Ateliers et ressources sur les usages numériques, les réseaux sociaux, la citoyenneté en ligne.
Niveaux : CM1 au lycée.
Site : https://asso-generationnumerique.fr/

La Main à la pâte – Lutter contre la désinformation scientifique
Ressources et projets pour travailler l'esprit critique face aux pseudo-sciences et à la désinformation scientifique.
Niveaux : de l'élémentaire au collège.
Site : https://fondation-lamap.org/

6. Les offres du pass Culture pour les établissements scolaires

Le pass Culture part collective permet aux collèges et lycées de financer des activités d'éducation artistique et culturelle (EAC) pour les élèves, de la 6e à la terminale. Les offres sont proposées par des acteurs culturels référencés et sont accessibles aux enseignants via l'application ADAGE.
Dans le cadre de projets en EMI, les établissements peuvent rechercher dans ADAGE des propositions pouvant notamment prendre la forme de :

- rencontres avec des journalistes et des professionnels des médias ;
- ateliers de découverte et de pratique journalistique ;
- ateliers radio, podcast, vidéo ou création sonore ;
- éducation à l'image et au décryptage des médias ;
- ateliers autour de la désinformation, des infox et de l'esprit critique ;
- découverte de la fabrique de l'information et des métiers des médias ;
- sorties, rencontres ou projets avec des structures culturelles et médiatiques.

Les offres collectives doivent s'inscrire dans le cadre de l'éducation artistique et culturelle et relever d'au moins un des trois piliers de l'EAC : la rencontre, la pratique et les connaissances.
Les établissements peuvent également solliciter l'accompagnement de la DAAC et des CODEAC en département.
Lien utile : https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/spip.php?rubrique1239